

République Française Liberté Egalité Fraternité Commune d'Aubergenville AN 2024 24-033B

Département des Yvelines Arrondissement de Mantes-la-Jolie Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 26 juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents:

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Thierry RIHOUEY, procuration à Mme Sylvia PADIOU

M. Carlos SOARES, procuration à Mme Laurence DENAND

M. Olivier CATTELAIN, procuration à Mme Virginie MEUNIER

M.Mario MANCUSO, procuration à M. Didier JAHIER

Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS

Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

Absent excusé :

19/06/2024

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :	NOMBRE DE CONS	EILLERS :

 19/06/2024
 En exercice
 33

 Présents
 26

 DATE D'AFFICHAGE:
 Votants
 32

<u>OBJET</u>: PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE ÉDUCATIVE (AFIPE) À POISSY POUR L'ANNÉE 2023-2024

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le courrier du 20 novembre 2023 de l'Association pour la formation et l'insertion professionnelle éducative (AFIPE) à Poissy sollicitant une participation financière de la Commune, pour l'année scolaire 2023/2024, en faveur de onze enfants aubergenvillois inscrits dans cet établissement,

le 02/07/2024

Considérant la volonté de la Commune de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires Scolaires, Périscolaire et Petite Enfance du 25 juin 2024,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, au Périscolaire et à la Petite Enfance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- ARTICLE 1 : DÉCIDE D'ACCORDER à l'AFIPE à Poissy une contribution à hauteur de 65 € par jeune aubergenvillois inscrit dans cet établissement, soit un montant total de 715 €, pour l'année scolaire 2023/2024,
- ARTICLE 2 : DIT que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement de cette participation sont prévus au Budget Primitif de la Commune,
- ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à faire procéder au mandatement.

Sylvia PADIOU, Secrétaire de séance A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH

Fait et délibéré en séance, Les jour, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville

Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le 02/07/2024

AUBERGENVILLE (Yvelines)

Et publié le 02/07/2024

Gilles LÉCOLE

Maire d'Aubergenville